

CONFERENCE FRANCO-GERMANO-SUISSE DU RHIN SUPERIEUR

Compte rendu de la réunion du groupe d'experts « Qualité de l'Eau et Hydrobiologie » du 12 novembre 1996 à BÂLE

Etaient présents:

AUCKENTHALER Adrian	Labor Basel-Landschaft
BELLER Claire	CEREG / ACPA
BOUCEK Anja	LfU Baden-Württemberg
CADILHAC Laurent	Agence de l'Eau Rhin-Meuse
ELSASS Philippe	BRGM Service Public
FERRY Anne	APRONA
GARTNER Lucienne	Région Alsace
GOBILLON Yves	DIREN/SEMA
GRIMM-STRELE Jost	LfU Baden-Württemberg
HAUBER Lukas	Kantonsgeologe Basel-Stadt
LEVY Marc	Région Alsace
MICHEL Jean Marc	DIREN Alsace
MORANDO Benoît	IGN
PONCET Pascal	IGN
STUTZ Walter	Kanton Basel-Landschaft, Chimiste cantonal
WALKER Hans	Labor Basel-Landschaft
WIRSING Gunther	GLA Baden-Württemberg

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 17 septembre 1996 à STRASBOURG

Le compte-rendu de la réunion précédente a été approuvé en l'état.

2. Programme INTERREG

2.1. Cartes des gravières et des périmètres de protection

L'examen du cromalin de la carte B (Strasbourg/Offenburg) a donné lieu aux commentaires suivants :

- les caractères dans le tableau allemand seront justifiés à gauche ;
- le périmètre 317-1 est en cours d'instruction et non pas réglementaire ;
- le périmètre 317-140 doit être en jaune foncé ;
- le trait de contour du périmètre 317-43 doit être modifié ;
- « CUS - Communauté Urbaine de Strasbourg » sera inscrit en toutes lettres dans le tableau français ;
- quelques puits côté français sont mal positionnés ;
- dans la légende, les contours des zones en cours d'instruction seront dessinés en pointillé.

Sous réserve de la prise en compte des corrections demandées, le bon à tirer a été signé par le maître d'ouvrage.

2.2. Aspects financiers

Toutes les factures doivent être payées par la Région Alsace avant le 6 décembre 1996.

La Région Alsace doit envoyer à la LfU un courrier attestant que les travaux sont terminés, de façon à ce que le dernier versement de la part allemande (10 000 ECU) puisse être effectué.

2.3. Notice accompagnant les cartes de la qualité générale des eaux souterraines

La version actualisée de la notice a été remise aux personnes suivantes, pour ultime relecture avant impression :

- Adrian AUCKENTHALER
- Laurent CADILHAC
- Philippe ELSASS
- Christophe KAUFFMANN
- Lucienne GARTNER
- Jost GRIMM-STRELE
- Hans WALKER

2.4. Notice accompagnant les cartes des gravières et des périmètres de protection

Le texte existant sera complété par la partie allemande.

Un devis pour sa traduction en allemand sera demandé par la partie suisse.

2.5. Rapport final

Le rapport final concernant le projet de Cartographie hydrogéologique dans la vallée du Rhin Supérieur a été transmis pour relecture aux personnes suivantes :

- Anja BOUCEK
- Laurent CADILHAC
- Lucienne GARTNER
- Yves GOBILLON
- Lukas HAUBER

3. Projet LIFE

3.1. Aspects financiers

La Région Alsace doit transmettre dans les meilleurs délais à la LfU un bilan des frais engagés par la partie française, comprenant, pour chaque dépense :

- la lettre de commande ou la convention passée avec le prestataire ;
- la facture du prestataire ;
- l'ordre de mandatement émis par la Région (justificatif de paiement réalisé).

3.2. Fiches descriptives des banques de données

La traduction en allemand de ces fiches est terminée ; les textes ont été transmis aux partenaires pour relecture.

Les fiches en langue française seront imprimées pour la fin de l'année 1996.

3.3. Rapport final

Les lecteurs doivent faire parvenir leur remarques ainsi que les dernières figures illustrant les textes le plus rapidement possible à la LfU.

Le rapport doit être édité pour le 15 décembre 1996.

4. Inventaire de la qualité des eaux souterraines dans la vallée du Rhin Supérieur

4.1. Convention particulière

La version du 31 octobre 1996 de la convention particulière, envoyée par courrier aux différents partenaires financiers par la Région Alsace, a été commentée paragraphe par paragraphe.

Les services de la Région Alsace se chargent d'intégrer les différentes modifications (non reprises ici dans le détail) et de faire circuler la version définitive entre les partenaires pour signature avant fin décembre 1996.

4.2. Pilotage du projet

Le tableau suivant a été commenté :

Missions	Groupes	Commentaire
Prise de décision	Institutions signataires de la convention particulière (partenaires financiers)	Rendent compte à l'Union Européenne
Pilotage technique Validation des méthodes et des documents	Groupe d'experts « Qualité des eaux et Hydrobiologie »	Rend compte à la Conférence franco-germano-suisse du Rhin Supérieur
Appui technique ponctuel à certaines étapes du projet (spécialistes de cartographie, chimistes,...)	Formations techniques à géométrie variable	

Cette organisation a été efficace pour le pilotage des projets précédents, financés dans le cadre des programmes européens LIFE et INTERREG 1. La Région Alsace souhaite donc qu'elle soit également adoptée pour le pilotage de l'inventaire transfrontalier, financé dans le cadre d'INTERREG 2.

En cas de besoin, des réunions rassemblant exclusivement des représentants des institutions financières seront organisées.

La partie allemande souhaite que le mandat de pilotage du projet soit officiellement confié au groupe d'experts par les partenaires financiers.

La Région Alsace demandera officiellement au Land du Bade-Wurtemberg l'envoi d'un représentant dans le groupe de pilotage.

Le Président du groupe d'experts souhaite que soient également ouvert de nouveaux chantiers (rapprochement avec l'Institut Transfrontalier d'Application et de Développement Agricole - ITADA, Eau et Santé, valeur économique des eaux souterraines, Eau et Sols, etc.). Une distinction très nette sera conservée avec les travaux entrepris par la Commission Intergouvernementale pour la Protection du Rhin - CIPR, qui concernent surtout les eaux superficielles et les risques d'inondations.

Les partenaires suisses préparent également avec la partie allemande un projet de cartographie hydrogéologique dans le Hochrhein.

Le Président du groupe d'experts saisira la Conférence franco-germano-suisse du départ de M. TRAUB ; la Conférence saisira à son tour le Ministère de l'Environnement et des Transports du Land du Bade-Wurtemberg pour qu'un remplaçant soit nommé.

4.3. Rapport d'exécution 1996

Ce rapport sera rédigé par l'APRONA et sera examiné lors de la prochaine réunion du groupe d'experts.

5. Conférence franco-germano-suisse du Rhin Supérieur du 13 décembre 1996.

Cette conférence aura lieu à Strasbourg (Hôtel du Préfet)

Un espace est prévu pour la présentation des travaux de cartographie et de modélisation.

Il est donc demandé aux partenaires de réserver cette journée et de préparer les documents suivants :

Documents à prévoir	Préparation et présentation
1 carte piézométrique (Mulhouse/Bâle/Lörrach)	LfU
3 cartes qualité	Région / DIREN
1 carte des gravières et des périmètres de protection des captages	Région / DIREN
3 coupes géologiques en couleur	GLA/BRGM
2 ou 3 Panneaux concernant la modélisation hydrodynamique (LIFE)	LfU

La prochaine réunion du groupe est fixée au 17 janvier 1997 à STRASBOURG.